

Edito



Chères Feuchyssoises, chers Feuchyssois,

L'année 2018 se termine à grands pas et fût riche en événements exceptionnels que je vous laisse découvrir dans ce dernier FEUCHYSSOIS.

Comme vous avez déjà pu le constater, chaque fin d'année est essentiellement consacrée aux nombreuses festivités organisées et animées par la commune, mais aussi, par les associations locales à qui j'adresse très sincèrement mes plus vifs remerciements.

Notre village s'embellit d'année en année, améliorant ainsi notre environnement et notre cadre de vie. Une grande majorité des habitants m'en ont fait part. Ils aiment leur village, ils sont venus s'installer à FEUCHY par choix, pour y vivre heureux, en famille.

Les projets en cours se poursuivront en 2019 au rythme des études et surtout en fonction des finances locales. Ils subiront à n'en pas douter quelques ajustements, mais demeureront néanmoins conséquents.

*« Des projets à l'étude,
des animations pour tous »*

Malgré l'actualité nationale et internationale préoccupante, chacun en cette fin d'année présentera ses meilleurs vœux à sa famille, ses proches et à ses amis.

C'est pourquoi au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, je vous souhaite un Joyeux Noël et une très bonne et heureuse année 2019, à partager avec les êtres qui vous sont chers et que vous aimez.

J'aurai le plaisir de vous retrouver lors de la cérémonie des Vœux qui aura lieu le 18 janvier prochain à la salle des Fêtes Guislaine DANEL.

Bonne lecture,

*Votre Maire
Conseiller Communautaire
Roger POTEZ*

HORAIRES D'OUVERTURE

MAIRIE

Lundi : 8h00-12h00 et 13h30-17h00
Mardi : 8h00-12h00 et 13h30-17h00
Mercredi : 8h00-12h00
Jeudi : 8h00-12h00 et 13h30-17h00
Vendredi : 8h00-12h00 et 13h30-16h30
Samedi : fermée

**Les services municipaux seront
exceptionnellement fermés
les 24 et 31 décembre 2018 à 12h00.**

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

Lundi : fermée
Mardi : 16h30 - 18h00
Mercredi : 10h30 - 12h00 / 14h30-18h00
Jeudi : 15h00-17h30
Vendredi : fermée
Samedi : 10h00-11h45
Fermée le samedi matin durant les vacances scolaires.

**La médiathèque sera fermée du 24
décembre 2018 au 5 janvier 2019 inclus.**

CCAS

Uniquement sur rendez-vous

SOMMAIRE

Vie municipale	p.2 à 8
Vie culturelle	p.9 à 12
Vie associative	p.13 à 16
Informations municipales	p.17 à 20

VIE MUNICIPALE

REPAS DES AÎNÉS

L'annuel repas des aînés a eu lieu le dimanche 14 octobre dernier et a accueilli les Feuchyssois de plus de 62 ans pour un savoureux déjeuner, concocté par le traiteur des «jardins de SAINT-LAURENT», dont le menu avait été soigneusement choisi par les membres du CCAS. Le Maire, Roger POTEZ, les a accueillis en prononçant un discours de bienvenue et leur a souhaité de passer un agréable moment. L'ambiance était au rendez-vous avec une animation musicale assurée par deux artistes musiciens, Francis Flond et Daniel Truffier.

Monsieur le Maire et ses Adjointes n'ont pas manqué de mettre à l'honneur les deux doyens de la journée, Madame Simone ROAUX et Monsieur Julien RIZZOTTI, âgés respectivement de 89 ans et 90 ans.



CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION DU CENTENAIRE DE LA GRANDE GUERRE

À l'occasion des commémorations du centième anniversaire de la fin de la Première Guerre Mondiale, la commune a invité la population à participer à un temps fort étalé sur deux jours, afin de rendre un hommage solennel aux anciens combattants. Un grand nombre de Feuchyssois se sont rassemblés à l'occasion de cette manifestation exceptionnelle. Les célébrations de cette année s'annonçaient bien particulières et Monsieur le Maire, Roger POTEZ, a souhaité les accompagner d'événements annexes afin de cultiver le devoir mémoriel et pédagogique.

Trois temps forts ont marqué cette démarche : l'inauguration d'une exposition proposée par «Mémoires des Hommes Arras-Artois» intitulée «Feuchy pendant la guerre», la Grande Veillée du samedi 10 novembre, et enfin, la cérémonie patriotique du dimanche 11 novembre.

L'exposition était ouverte au public durant deux jours, un troisième fut consacré à l'accueil des classes des écoles de la commune. Celle-ci rassemblait un grand nombre de mannequins en tenues authentiques, mis en



VIE MUNICIPALE

scène autour d'un cheval. Elle présentait également la reconstitution d'un abri et d'une ambulance de campagne. Les visiteurs ont pu s'immerger dans le FEUCHY de la Première Guerre Mondiale à travers un diaporama de photos rassemblées grâce au concours de Messieurs Dominique CAUPIN et Freddy SANTERNE.

Le samedi 10 novembre, une délégation d'Anciens Combattants s'est rendue au cimetière communal, à celui d'Orange Hill et au monument de la Chapelle de FEUCHY afin d'y déposer des bougies. Lors de la Grande Veillée, 214 bougies ont également été allumées et disposées sur les tombes du "Feuchy British Cemetery" par tous les Feuchysois venus participer à l'évènement. Un feu d'artifice célébrant l'armistice a suivi, place de la mairie. La soirée s'est terminée à la salle des fêtes, où une soupe à l'oignon a été gracieusement servie aux personnes présentes.

Le dimanche 11 novembre a fait place aux commémorations traditionnelles. Les élèves des écoles Henri MATISSE et Notre Dame du Bon Conseil, dirigés par José HANQUIER, Directeur de l'école municipale de musique, ont interprété les hymnes

Européen, Anglais et Français, accompagnés par la chorale Scarpe Diem et les musiciens de l'école.

Suite aux dépôts de gerbes aux cimetières de FEUCHY, une messe du souvenir, célébrée par notre Abbé Jean-Claude FACON, fut donnée en l'église Notre Dame du Bon Conseil.

Les cérémonies se sont terminées par le verre de l'amitié, à la salle des fêtes Guislaine DANIEL, où chacun pouvait déambuler au coeur de l'exposition.



VIE MUNICIPALE

VISITE DE LA CLAIRIERE DE L'ARMISTICE

C'est dans la continuité de la célébration du centenaire de l'armistice, que la commune de FEUCHY a souhaité marquer les mémoires en invitant au musée en forêt de Compiègne, dans l'Oise, les élèves des classes de CM1/CM2 des écoles Henri MATISSE et Notre Dame du Bon Conseil.

Cette sortie culturelle a eu lieu dans la «Clairière» où se trouvait le wagon N°2419 D dans lequel a été signé l'armistice du 11 novembre 1918 entre la France, ses alliés et l'Allemagne, puis lors de la seconde Guerre Mondiale, l'armistice du 22 juin 1940 entre la France et le Troisième Reich.

Ce site, chargé d'histoire, a permis aux élèves ravis par l'organisation de cette visite, d'approfondir ce qu'ils avaient appris en classe et de découvrir notamment, la statue du Maréchal FOCH, le monument aux libérateurs d'Alsace-Lorraine ainsi que l'anneau de la Paix, offert par MAUBOUSSIN, le célèbre créateur de bijoux, avec le mot « Paix » sérigraphié à l'or fin en 52 langues différentes.



RÉCEPTION MUNICIPALE

MÉDAILLÉS DU TRAVAIL - MAISONS FLEURIES - NOUVEAUX HABITANTS



C'est lors de la réception du 28 novembre dernier que l'accueil des nouveaux habitants, la remise des diplômes aux médaillés du travail et la remise des prix aux lauréats du concours des maisons fleuries, se sont déroulés en toute convivialité à la salle des fêtes Guislaine DANIEL.

Cette manifestation annuelle fût l'occasion de rencontrer les nouveaux venus dans la commune,

de mettre à l'honneur les personnes diplômées pour les récompenser de leurs années de services et enfin, de saluer l'implication des lauréats qui contribuent à l'embellissement floral de la commune.

En fonction de son classement, chaque lauréat a reçu un bon d'achat d'une valeur de 45 euros, 30 euros ou 20 euros à faire valoir auprès de l'établissement GAM VERT à BEURAINS.

VIE MUNICIPALE

MÉDAILLÉS DU TRAVAIL : Médaille d'or pour 35 années de travail : Mr Eric STIEGER ; Médaille de vermeil pour 30 années de travail : Mr Michel CATTY et Mr Gérard SMYKOWSKI ; Médaille d'argent pour 20 années de travail : Mme Isabelle ZIANE)

LAURÉATS DES MAISONS FLEURIES : Mr et Mme DUBLEUMORTIER ; Mr et Mme LEBLOND ; Mr et Mme PLOUVIER ; Mr et Mme POTEL ; Mr et Mme CARRE ; Mr DACHEVILLE ; Mme CAT ; Mr et Mme RULENCE ; Mme LEFEBVRE ; Mr et Mme CAUPIN ; Mr et Mme FLIPPE ; Mr CANIPEL ; Mr et Mme BECU ; Mr et Mme SPILIOS ; Mr et Mme MAZINGUE ; Mme VASSE ; Mr et Mme PEYREGA ; Mme SORNAT.

MARCHÉ DE NOËL



C'est à l'issue de l'organisation de la brocante aux jouets que le dimanche 2 décembre, la salle des fêtes a fait place au marché de Noël, où les visiteurs ont été accueillis dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Les stands d'une quinzaine d'exposants regroupants professionnels, particuliers et associations, regorgeaient d'idées cadeaux : des produits du terroir, des objets issus de l'artisanat, des articles de décoration et de bien-être, des bijoux ainsi que d'autres accessoires... Chacun pouvait trouver son bonheur.

Durant l'après-midi, les enfants ont pu laisser libre court à leur talent créatif dans l'espace dédié à l'atelier des lutins. Celui-ci était organisé et animé par les membres de l'association «Ensemble pour l'école Henri MATISSE». Ils ont ainsi pu se faire maquiller ou fabriquer des décorations de Noël : bonhommes de neige, étoiles et rennes du Père Noël ont été réalisés



dans la bonne humeur. Pendant que les adultes parcouraient les différents stands, les enfants sont venus nombreux, tout aussi ravis de leur après-midi que les membres de l'association. L'espace restauration du midi proposait un menu «tartiflette». Il a, cette année encore, rencontré un vif succès !

Le Père Noël n'a pas manqué d'être au rendez-vous. Les enfants ont eu l'occasion de le rencontrer et de se faire photographier en sa compagnie !



VIE MUNICIPALE

TÉLÉTHON 2018



Les 7 et 8 décembre derniers, la commune de FEUCHY et des associations locales se sont mobilisées ensemble pour le Téléthon. Parallèlement au lâcher de ballons organisé le vendredi 7 décembre par le service «Enfance et Jeunesse» et la Commission des fêtes, les membres bénévoles des associations ont fabriqué et vendu 250 crêpes dans le cadre du «Défi XXL» national, lancé par l'AFM-Téléthon. À travers celui-ci, il s'agissait de réaliser, en 30 heures, 1 million de crêpes pour faire avancer la recherche.

Les participants ont également pu se divertir en se défiant, en famille ou entre amis, au baby-foot.

Le samedi 8 décembre, l'Amicale des Francs Pêcheurs a, elle aussi, participé à cet événement par le biais du concours de pêche au brochet organisé en partenariat avec La Gaule Athésienne.

Tous les bénéfices de ces journées seront reversés à l'AFM-Téléthon.



VIE MUNICIPALE

DISTRIBUTION DU COLIS AUX AÎNÉS



En cette fin d'année, les élus, les membres du C.C.A.S et les bénévoles se sont réunis afin de confectionner 133 colis gourmands destinés aux seniors de FEUCHY.

Depuis plusieurs semaines, tous travaillaient à la réussite de cette rencontre annuelle qui constitue un moment d'échange, d'écoute et de convivialité permettant de leur apporter une attention toute particulière en cette période de fêtes.

Les colis, composés de denrées salées et sucrées, permettent aux aînés de se concocter un agréable repas de Noël.

Les bénéficiaires avaient rendez-vous dans la matinée du samedi 15 décembre pour le retrait de leur colis de Noël. Ceux qui étaient dans l'impossibilité de se déplacer ont eu le plaisir de recevoir la visite, à leur domicile, de Monsieur le Maire, des élus et des membres de la Commission d'Action Sociale. Ce fut notamment le cas de Rémy et Jocelyne BAILLOEUIL ainsi que de Gilberte et Théodule SANTERNE.



VIE MUNICIPALE

TRAVAUX

AMÉNAGEMENT DE LA RÉSIDENCE DES PRÈS FLEURIS

La commune de FEUCHY a engagé des travaux d'investissement dans la Résidence des Prés Fleuris.

Ceux-ci, ont été programmés sur quatre exercices budgétaires à compter de 2016, pour un montant global de 563 756.50 euros HT, soit 676 507.80 euros TTC.

Cette opération portant notamment sur la réfection et l'aménagement des voiries ainsi que sur l'effacement des réseaux téléphoniques et d'éclairage public, comprend une tranche ferme suivie de trois tranches optionnelles.

Aujourd'hui, les tranches ferme et optionnelles 1 et 2, sont définitivement terminées.

Celles-ci ont eu lieu dans les rues ci-après:

- Rue des Saules, voie traversière entre les rues des Saules et des Etangs, et voie piétonne entre les rues des Saules et de FAMPOUX, pour la tranche ferme

- Rues des Peupliers, des Etangs et voie piétonne entre les rues des Peupliers et de Fampoux, pour la tranche optionnelle 1

- Rue des Marguerites, dans la voie traversière, et dans la voie piétonne entre la rue des Marguerites et la rue de Fampoux, pour la tranche optionnelle 2.

Pour information, le Conseil Municipal a entériné en séance ordinaire en date du 12 décembre dernier, l'affermissement de la tranche optionnelle 3, qui portera sur les travaux susmentionnés dans les rues des Prés, des Bleuets et dans la voie piétonne

entre la rue des bleuets et la rue de Fampoux.

Cette dernière phase qui s'élève à 65 358.00 euros HT, soit 78 429.60 euros TTC en ce qui concerne le lot 1 uniquement : «Effacement des réseaux», devrait débuter quant à elle dans le courant du second semestre 2019.



MISE EN PLACE DES MÂTS AU MONUMENT AUX MORTS



Les services techniques municipaux ont implanté et terrassé une partie du terrain se trouvant derrière le monument aux «Morts pour la France» afin de permettre à l'entreprise attributaire de ce marché, la mise en place de 3 mâts d'une hauteur de 6 m chacun.

Ils ont ensuite procédé à la pose de pavés en pierre bleue (15x15 cm), qui outre l'esthétique, permettra notamment d'améliorer la circulation autour des mâts et de sécuriser leur base lors de la tonte de la pelouse de la place de la mairie par nos services.

VIE CULTURELLE

ENFANCE ET JEUNESSE

NOUVELLES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

81 enfants sont inscrits aux Nouvelles Activités Périodiques depuis la rentrée et ont ainsi accès à de nombreuses animations. Des activités sportives, manuelles et artistiques leur sont proposées.

Certains s'initient au bricolage, au jardinage tandis que d'autres participent à des ateliers de lecture ludique et de découverte du fonds riche et varié de la médiathèque.

La semaine commence par un atelier théâtre proposé par Michelle, animatrice périodique, qui réunit un groupe d'une dizaine d'enfants (CM1/CM2). Les inscrits de la première période ont travaillé sur un projet de théâtre d'ombres. Ils ont inventé leur propre histoire et en ont créé les personnages. Ils ont également fait un travail d'écriture mettant en scène des marionnettes. Actuellement, les enfants préparent une pièce de théâtre de Myke KENNY intitulée « Sur la corde raide » et adaptée par Michelle.

Le jeudi, les CE1 participent, quant à eux, à une animation d'arts plastiques. Les enfants ont créé des animaux et des avions avec des matériaux récupérés. Pour Noël, Michelle leur a proposé de fabriquer des guirlandes et de peindre des tableaux sur cette thématique.

Pour finir la semaine, une activité « Autour du monde » permet aux petites et moyennes sections d'avoir un premier contact avec la langue anglaise. Grâce à une comptine et à des jeux mettant en valeur quelques mots clés, ils ont appris les chiffres et les couleurs.



CENTRE DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT



Sur le thème de SOS Fantômes, les 31 enfants du Centre de Loisirs de la Toussaint ont participé à des activités manuelles, à des jeux et à un défilé en costumes dans le village.

Ils ont également décoré l'espace dédié à leur accueil de fantômes, de sorcières et d'araignées. Des sorties au Cinémovida d'ARRAS et au Funny Parc de SAINT-LAURENT-BLANGY étaient également au programme de cette période.

Le prochain Accueil de Loisirs sans hébergement aura lieu durant les vacances d'hiver, du lundi 11 au vendredi 22 février 2019.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter Madame Aurore PETITHOMME au 03.21.21.45.00.

VIE MUNICIPALE

ENFANCE ET JEUNESSE

SPECTACLE DE NOËL OFFERT PAR LA COMMUNE AUX ENFANTS SCOLARISÉS À FEUCHY



ce jeudi 13 décembre à 17 heures, le spectacle de marionnettes «Niko, le gardien des fées» a été offert aux enfants scolarisés dans la commune.

Dans une atmosphère magique et féerique, le jeune public a découvert l'histoire de la disparition des fées et de la lune. Pour les retrouver, Niko, aidé des enfants qui n'ont pas hésité à user de leur voix et pour certains à monter sur scène, est allé à la rencontre de la diseuse de bonne aventure, de l'elfe, de la sorcière, du fantôme et d'autres encore.

Tours de magie, marionnettes, rires et enthousiasme ont été les ingrédients parfaits pour retrouver ces demoiselles.

À la suite du spectacle, le Père Noël a rendu visite aux enfants et a distribué à chacun d'entre eux un petit présent, des chocolats et des clémentines.



VIE CULTURELLE

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

«JE(U) LIS» - SALON DU JEU ET DU LIVRE-JEU

La deuxième édition du salon «Je(u) lis» a eu lieu le samedi 3 novembre dernier. Grande journée organisée par le service culturel de la médiathèque municipale, en partenariat avec la librairie «Au pied de la lettre», elle fut l'occasion pour les visiteurs petits et grands, en famille ou entre amis, néophytes ou grands joueurs, de venir découvrir une multitude de jeux et de livres-jeux dans un cadre convivial. De nombreuses animations, des rencontres avec des auteurs, des dédicaces, des moments d'échanges et d'amusement, et bien plus encore, étaient au programme.



L'Escape Game proposé par la Compagnie «Le petit bonhomme de chemin» affichait complet. Le rallye enquête «Disparition à FEUCHY» préparé par Hervé HERNU, auteur de romans policiers, a rencontré un vif succès ! Nombreux sont les détectives en herbe venus résoudre le mystère. Le célèbre enquêteur, Géronimo Stilton, était présent sur le salon pour une séance exclusive de ratographies !



Rendez-vous l'année prochaine pour la troisième édition !



VIE CULTURELLE

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

ATELIERS DE NOËL

En ce mois de décembre, la médiathèque de la commune s'est mise aux couleurs de Noël. Marine, en service civique, a proposé des ateliers créatifs les mercredis 12 et 19 décembre.

Enfants et adultes sont venus créer des flocons de neige et des boules de Noël en papier. Certains se sont lancés dans la fabrication origami d'un photophore en forme de sapin. Lors du deuxième atelier, les participants ont réalisé un marque page et une carte.

Lors de l'heure du conte, les samedis 15 et 22 décembre, Marine a lu des albums aux enfants, les plongeant ainsi dans l'esprit de Noël en attendant le jour J.



**La médiathèque est fermée
du 24 décembre 2018 au 5 janvier 2019 inclus**

**Elle réouvrira ses portes
le mardi 8 janvier 2019**

Joyeuses fêtes de fin d'année !

VIE ASSOCIATIVE

RENCONTRES ET AMITIÉ



L'association «Rencontres et Amitié» a organisé son repas annuel afin de fêter l'arrivée des Beaujolais Nouveaux. Le 16 novembre, cette soirée a rassemblé 153 personnes à la salle des fêtes autour d'un repas simple à un prix abordable.

Pommes de terre, charcuterie, fromages et pâtisseries maisons ont ravi les papilles des personnes présentes dans une ambiance familiale et conviviale.

Deux types de Beaujolais étaient proposés, un rouge et un rosé. Tous deux ont été fortement appréciés.

Un chèque de 150 euros a été remis au profit de l'AFM-Téléthon, par Madame Chantal FROMENT, Présidente de l'association.

Le club a clôturé l'année par une sortie «restaurant et cinéma». Pour la deuxième fois consécutive, ils ont déjeuné à «L'Entre Nous» à ARRAS avant de visiter le Marché de Noël, puis d'enchaîner leur après-midi au Cinémovida avec la projection du film «Casse-Noisette et les quatre royaume», dernièrement produit par Walt Disney. Cette sortie était en partie offerte aux adhérents par le club, afin de les remercier de leur investissement dans l'organisation de la Soirée du Beaujolais Nouveau.



VIE ASSOCIATIVE

UNION FÉMININE

OCTOBRE ROSE

Le 28 octobre, l'association de l'Union Féminine a organisé un événement à l'occasion d'Octobre Rose, événement national voué à sensibiliser au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche.

À cette occasion, l'association, en partenariat avec la commune, a pour la première fois, préparé une journée complète de mobilisation à la salle des fêtes de FEUCHY. En 2017, les adhérentes avaient participé à la création d'une écharpe géante destinée à l'institut Marie Curie.

La manifestation a débuté de beau matin par un départ de quads, bénis par l'Abbé Jean-Claude FACON, avant de laisser place à une marche en famille. Les participants se sont ensuite régalés autour d'un couscous. Le repas a été animé par le chanteur Sébastien Delorme. Dans l'après-midi l'association VIVA TANGO a proposé une découverte du Tango Argentin.

Tous les bénéfices de cette journée ont été reversés à l'Institut Marie Curie.

Au mois de novembre, l'Union Féminine a participé à un repas de fin d'année à WANCOURT. Ce repas a été organisé en collaboration avec le club des aînés de ce village afin de déguster un cochon grillé au Domaine des Cascades.

Le 20 décembre les adhérentes ont dégusté la bûche de Noël dans leurs locaux habituels.



Si vous le souhaitez, vous pouvez adhérer à l'association. Les membres de l'Union Féminine se réunissent tous les jeudis de 13h45 à 16h45.



VIE ASSOCIATIVE

AMICALE DES FRANCS PÊCHEURS

Le vendredi 7 décembre dernier, les membres de l'Amicale des Francs Pêcheurs ont procédé au rempoissonnement du marais communal, en vue du concours de pêche au brochet organisé dans le cadre du Téléthon, le samedi 8 décembre 2018 : 200 kg de gardons, 50 kg de tanches, 30 kg de perches, 60 kg de brochets ont été déversés, pour la somme de 2620 euros. Le concours, mis en place depuis plusieurs années grâce à un beau partenariat avec La Gaule Athésienne, a accueilli 37 participants. Tous les brochets pêchés ont été remis dans leur milieu naturel.

L'association a récolté 300 euros au profit de l'AFM-Téléthon.



ENSEMBLE POUR L'ÉCOLE HENRI MATISSE

Le dimanche 9 décembre dernier, l'association «Ensemble pour l'école Henri MATISSE» a organisé son premier concours de belote à la salle des fêtes Guislaine DANEL. De nombreux participants se sont retrouvés autour des tables de jeux dans une très bonne ambiance. De nombreux lots étaient

à gagner. Une vente de croque-monsieurs et de gâteaux réalisés par les membres de l'association, offrait la possibilité de se restaurer. Devant le succès de cette rencontre conviviale et ludique, les organisateurs projettent de renouveler l'évènement l'an prochain.



VIE ASSOCIATIVE

APEL - SPECTACLE DE NOËL



Le vendredi 14 décembre, les élèves de l'école Notre Dame du Bon Conseil ont fêté Noël avec un peu d'avance. Les enfants ont présenté un spectacle sur le thème du folklore. Chants et danses ont ravi les parents. Suite à la représentation, le Père Noël est venu apporter des cadeaux aux élèves afin de les faire patienter jusqu'au 25 décembre.



SERVICES CIVIQUES MARINE ET JULIEN



Marine et Julien effectuent un service civique au sein du CCAS et des services culturels de la commune.

Qui sommes-nous ?

Nous effectuons un Service Civique à la mairie de FEUCHY. Nous venons d'horizons différents. Julien habite la commune, il a commencé des études de graphisme et a pour projet de les reprendre septembre. Marine termine un Master en littérature de jeunesse et a pour objectif de faire carrière dans le domaine du livre.

Qu'est-ce qu'un Service Civique ?

Le Service Civique se base sur le volontariat des jeunes âgés entre 18 et 25 ans. Il dure entre 6 et 8 mois. Le but est de s'engager dans une

mission citoyenne. Pour les volontaires, il permet de développer leurs compétences et d'en acquérir de nouvelles. Pour la structure d'accueil, le Service Civique est l'opportunité d'innover et de mettre en place de nouvelles actions.

Quelle est la durée de notre Service Civique ?

Nous avons commencé mi-novembre et nous serons présents jusqu'au mois de juillet 2019.

Quelles sont nos missions ?

Nous sommes tous deux sur des pôles différents. Julien est principalement affecté au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Il a pour mission de créer du lien intergénérationnel et de sortir les personnes âgées de l'isolement. Marine, quant à elle, travaille à la médiathèque où elle s'occupe des événements culturels et de la mise en valeur des collections de l'établissement.

Nous avons également des missions en commun dans lesquelles il s'agit d'organiser des animations culturelles intergénérationnelles et des services destinés aux personnes âgées, comme par exemple, le service de portage de livres à domicile. Celui-ci propose aux personnes ne pouvant se déplacer, de manière permanente ou momentanée, divers supports culturels directement livrés chez elles.

Nous serons de temps à autre amenés à interviewer différentes associations locales afin de participer à la rédaction d'articles pour le journal communal.

INFORMATIONS MUNICIPALES

NOUVELLES MODALITÉS D'INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES



La mise en œuvre de la réforme de la gestion des listes électorales permettra de faciliter à compter du 1er janvier 2019, l'inscription des citoyens sur les listes. La mesure

phare de ce changement est la création d'un Répertoire électoral Unique (REU) et permanent, tenu par l'INSEE et les services municipaux, et dont l'intérêt sera de simplifier les inscriptions et leur gestion.

Désormais, tout électeur aura la possibilité de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'à quelques semaines avant le scrutin et non plus jusqu'au 31 décembre de l'année précédant celui-ci.

Ainsi, concernant les élections européennes qui auront lieu le 26 mai 2019, la date limite d'inscription est fixée au 31 mars 2019. S'agissant d'un dimanche, une permanence sera exceptionnellement tenue en mairie, le 30 mars 2019 en matinée.

Vous souhaitez vous inscrire sur les listes électorales? Pour ce faire, vous devez vous présenter en mairie afin de compléter le Cerfa correspondant, et fournir une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport, certificat de nationalité accompagné d'un document officiel avec photo, décret de naturalisation accompagné d'un document officiel avec photo) et un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.

DÉCHARGES SAUVAGES

Les décharges sauvages sont un réel fléau pour de nombreuses communes et celle de FEUCHY n'est pas épargnée, malgré la présence d'une déchetterie à proximité.

Nous rappelons que des sanctions pénales répriment l'abandon sauvage de déchets, notamment celles prévues aux articles R 632-1 et R 635-8 du Code Pénal. Ces actes d'incivilité sont passibles d'amendes importantes. En effet, celles-ci peuvent atteindre les sommes de 68 à 1500 euros.

Il incombe donc à chacun de respecter les règles de civisme et d'environnement.

«Tout producteur ou détenteur de déchets est tenu d'en assurer ou d'en faire assurer la gestion (Cf. article L541-2 du Code de l'Environnement)».



Vous souhaitez obtenir la Médaille de la Famille

Une distinction honorifique, symbole de la reconnaissance de notre pays envers les parents et les personnes ayant rendu des services exceptionnels dans le domaine de la famille

Vous êtes un père ou une mère qui élève ou a élevé au moins 4 enfants de nationalité française, dont l'aîné a atteint l'âge de 16 ans

Renseignements auprès de la Mairie de votre domicile
Clôture des candidatures

Contact
UDAF DU PAS-DE-CALAIS
SERVICE DÉPARTEMENTAL DE LA MÉDAILLE DE LA FAMILLE
16, boulevard Carnot - 62000 ARRAS
03.21.71.21.42 cdelamer@udaf62.unaf.fr

INFORMATIONS MUNICIPALES

EXTRAITS DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUIN 2018

- Décisions Modificatives (DM) Budgétaires :

Le Conseil Municipal a décidé d'autoriser Monsieur le Maire à effectuer les Décisions Modificatives (DM) Budgétaires au Budget Primitif 2018, afin de régulariser les produits attendus au titre de la fiscalité.

- Demande de subvention auprès de Monsieur le Directeur de la Caisse d'Allocations Familiales du PAS-DE-CALAIS, pour l'achat de matériel de camping à destination de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement :

Le Conseil Municipal a décidé de saisir Monsieur le Directeur de la Caisse d'Allocations Familiales du PAS-DE-CALAIS afin de solliciter une subvention pour acheter du nouveau matériel permettant l'organisation de mini-séjours de camping prévus pour les enfants participants aux Accueils de Loisirs Sans Hébergement de juillet et d'août.

- Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité (TCCFE): Adoption du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) :

Le Conseil Municipal a décidé d'approuver le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) du 14 juin 2018, évaluant l'impact du transfert de la Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité, consécutif



au transfert de la compétence « concessions de la distribution publique d'électricité et de gaz » à la Communauté Urbaine d'ARRAS.

EXTRAITS DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 SEPTEMBRE 2018

- Etude de la demande de subvention sollicitée par l'association « Mémoires de Guerre, ARRAS Artois » :

Dans le cadre de la célébration du centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918, le Conseil Municipal a décidé d'accepter l'organisation de l'exposition proposée par l'association « Mémoires de Guerre, ARRAS Artois », et de lui octroyer pour sa prestation, une subvention d'un montant de 3000.00 euros TTC.

- Acceptation du solde financier de l'association sportive de football « US FEUCHY » :

Le Conseil Municipal a décidé d'accepter que le boni de liquidation de l'association sportive de football « US FEUCHY », soit intégré dans les comptes du budget communal 2018 pour un montant s'élevant à 622.84 euros.

- Délibération du Conseil municipal approuvant la conclusion d'un avenant à la convention d'adhésion à la Centrale d'achat de la Fédération Départementale d'Energie du PAS-DE-CALAIS.

Le Conseil Municipal a décidé de conclure un avenant à la convention d'adhésion proposé par la FDE62 afin de bénéficier des prestations tendant à

INFORMATIONS MUNICIPALES

maîtriser la demande énergétique, notamment des diagnostics et études en matière de dépenses en

électricité et en gaz (géoréférencement des réseaux d'éclairage public).

VOUS SOUHAITEZ LIRE L'INTÉGRALITÉ DES COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX ?

Rendez-vous sur le site de la commune : www.feuchy.fr - rubrique "Vie municipale".



The screenshot displays the website for the commune of Feuchy. At the top, there is a navigation menu with links for 'Accueil', 'Vie municipale' (highlighted in red), 'Vie pratique', 'Enfance et Jeunesse', 'Loisirs', and 'Actualités'. A search bar is located on the right. The main content area is titled 'COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL' and includes a sub-header 'Tous les comptes rendus de réunions du Conseil Municipal.' Below this, there are four thumbnails for council meeting minutes, each featuring a stylized figure of a mayor holding a document. The thumbnails are labeled with the date of the meeting: 'Conseil Municipal - 26/06/2018', 'Conseil Municipal - 27/02/2018', 'Conseil Municipal - 21/12/2017', and 'Conseil Municipal - 05/10/2017'. To the right of the thumbnails, there is a section titled 'LE MOT DU MAIRE' with a small photo of the mayor and a 'Lire la suite' link. Below that is a 'NOUS CONTACTER' section with a photo of a building.

INFORMATIONS MUNICIPALES

VOLS PAR RUSE

Nous avons été informés de tentatives de vols par ruse dans la commune. Les faits ont essentiellement visé des personnes âgées et vulnérables. Les modes opératoires sont les suivants : faux agents de la commune, faux couvreurs, faux agents des eaux, faux policiers, faux vendeurs de calendriers et autres ...

Nous vous proposons quelques conseils de prudence :

- ne vous fiez pas à un uniforme ou à un document ; demandez à visualiser une carte professionnelle
- en cas de doute, appelez l'entreprise ou l'institution concernée
- ne laissez pas un inconnu pénétrer chez vous sans avoir préalablement vérifié sa qualité
- si le vendeur est insistant, prévenez la police ou la gendarmerie en composant le 17

Les services de la mairie restent à votre disposition pour toute information complémentaire au 03.21.21.45.00

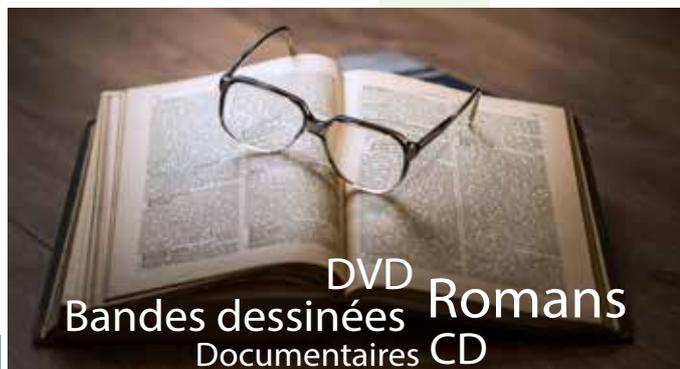


La Médiathèque se déplace chez vous

PORTAGE DE LIVRES

La médiathèque de FEUCHY propose aux personnes ne pouvant se déplacer, de manière permanente ou momentanée, divers supports culturels directement apportés à votre domicile, tels que des romans, des magazines, des DVD, des CD, des BD, des documentaires et bien d'autres supports culturels.

À chaque visite, établie par rendez-vous sur simple appel, les livres lus sont repris et de nouveaux titres sont déposés. Ce service est gratuit sur inscription préalable à la médiathèque.



DVD
Bandes dessinées
Documentaires
Romans
CD
Magazines

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter la médiathèque au 03.21.21.45.08



AGIR ENSEMBLE, PROTÉGER CHACUN

C'EST
LA SAISON
DE LA
GRIPPE.
VACCINONS-NOUS.

La vaccination est le premier geste pour vous protéger de la grippe, si vous avez 65 ans et plus, si vous êtes atteint d'une maladie chronique ou si vous êtes une femme enceinte. Parlez-en à votre médecin.

NE LAISSONS PAS LA GRIPPE NOUS GÂCHER L'HIVER.



BLOC NOTES 2019

VENDREDI 18 JANVIER 2019

Cérémonie des vœux du Maire à la population, dès 18h30, à la salle des fêtes Guislaine DANEL.

